

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 février 2016**

L'an deux mille seize, le 19 février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

Etaient présents : Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, Madame Michèle DESCHAMPS, Monsieur Olivier GARIN, Madame Muriel CHEVRON, Monsieur Olivier MALECAMP, Madame Sylvie CAROEN, Monsieur Alain LE CUNFF, Madame Edith LOTHE, Monsieur Cédric FAUCHEUX, Maires-Adjoints, Monsieur Thierry FAVOCCIA, Madame Christine TAVERNIER, Monsieur Nicolas FOUQUE, Madame Anne-Marie BARET, Madame Liliane CICERON, Monsieur Patrick BONNEMYE, Monsieur Yves ARDELLIER, Madame Marie-Hélène CHAPDELAIN, Madame Angélique GOUNY-OUTREBON, Madame Sandrine LOUIS, Monsieur Philippe JOLY, Monsieur Jean-Noël DAUFFY, Monsieur Raymond PIGNOL.

Absents excusés : Monsieur Dominique PIGEAUD qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Madame Christine BILLARD qui donne pouvoir à Madame Angélique GOUNY-OUTREBON, Monsieur Olivier FERON qui donne pouvoir à Madame Michèle DESCHAMPS, Monsieur Nicolas PIOT qui donne pouvoir à Monsieur Nicolas FOUQUE, Madame Anaïs GRAVADE qui donne pouvoir à Monsieur Philippe JOLY.

Date de convocation : 12 février 2016

Secrétaire de Séance : Monsieur Yves ARDELLIER

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents et représentés : 27

Après avoir procédé à l'appel des Elus, Monsieur le Maire fait adopter le Compte Rendu de la séance du 19 janvier 2016.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

I. AFFAIRES GENERALES

- ***Délibération n°CM16/010/2016 : Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 5 janvier 2016***

- **Prend acte** de ces décisions :

- **Décision n°003/2016 en date du 7 janvier 2016** : Signature d'un contrat pour la vérification périodique des installations électriques des bâtiments communaux – Bureau Veritas – Années 2016/2019 – 3 768 € TTC

- **Décision n°004/2016 en date du 7 janvier 2016** : Signature d'un contrat pour la vérification périodique des installations gaz des bâtiments communaux – Bureau Veritas – Années 2016/2019 – 1 248 € TTC

- **Décision n°005/2016 en date du 8 janvier 2016** : Signature d'un contrat d'entretien des espaces verts – Société PVJ – Année 2016 – 7 740 € TTC

- **Décision n°006/2016 en date du 8 janvier 2016** : Signature d'un contrat de cession – Compagnie « Prise de Pied » - Spectacle du 15/01/2016 – 1 318.75 € TTC

- **Décision n°007/2016 en date du 8 janvier 2016** : Signature d'un bon de commande – Laboratoire SGS Multilab – Analyses d'échantillons 2016 – 505.20 € TTC
- **Décision n°008/2016 en date du 11 janvier 2016** : Signature d'une convention – Mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé – Pôle Service Public – Société ALEXI – 8 498.40 € TTC
- **Décision n°009/2016 en date du 15 janvier 2016** : Signature d'un contrat de cession – compagnie de l'Uppercut – Représentation du 18 mars 2016 – 1760 € TTC
- - **Décision n°010/2016 en date du 9 février 2016** : Signature d'un contrat de cession – Association Envol Majeur – Représentation du 19 mars 2016 – 2257.62 € TTC
- - **Décision n°011/2016 en date du 9 février 2016** : Participations des familles – Séjours Accueil de Loisirs – Eté 2016
- - **Décision n°012/2016 en date du 9 février 2016** : Convention pour l'édition d'un guide municipal – Editions de l'Essonne
- - **Décision n°013/2016 en date du 9 février 2016** : Convention pour l'édition d'un plan de ville – Editions de l'Essonne

- **Délibération n°CM16/011/2016 : Constitution du jury d'Assises 2017**

Madame Anne-Marie BARET, Conseillère Municipale, communique au Conseil Municipal le résultat du tirage au sort des jurés pour la session de l'année 2017.

Liste des jurés titulaires :

1. Madame LIGOULE Valérie,
2. Monsieur BURILLO Thibault
3. Monsieur COUTANT Claude
4. Monsieur VAZ Joao

Liste des jurés suppléants :

1. Madame ASSAMA Karine
2. Madame COCHET Monique
3. Monsieur GIRARD Didier
4. Monsieur GOUSSET Gaël
5. Monsieur JEAN Bruno
6. Monsieur LORVELLEC Erwan
7. Monsieur PIAU Sébastien
8. Monsieur PLUVIAUX Philippe

II. INTERCOMMUNALITE

- **Délibération n°CM16/012/2016 : Cœur d'Essonne Agglomération : refacturation de frais supportés par la commune d'Ollainville**

- **autorise** M. le Maire à refacturer à la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération les frais suivants :

- Personnel = 473.08 €
- Photocopies = 152.00 €

- **dit** que la somme totale, 625.08 €, sera inscrite en recette au Budget Primitif 2016.

Adopté à l'unanimité

III. FINANCES

- **Délibération n°CM16/013/2016 : Débat d'Orientation Budgétaire 2016**

- **PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire 2016

Rapport ci-joint

- **Délibération n°CM16/014/2016 : DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – Programmation 2016 – Demande de Subvention –dans le cadre des travaux de réhabilitation énergétique de l'école des Boutons d'Or**

- **Sollicite** de Monsieur le Préfet de l'Essonne, une subvention aussi élevée que possible tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous au titre de la DETR 2016, pour financer le programme d'investissement 2016,

<i>Travaux de réhabilitation énergétique école des Boutons d'Or</i>	<i>Dépense</i>	<i>Financement</i>	
		<i>Taux</i>	<i>Montant</i>
Coût total opération HT	127 563.96 €		
<i>Subvention contrat Régional</i>		25%	31 890.99
<i>Subvention DETR 2016</i>		30%	38 269.19
<i>Financement Commune</i>		45%	57 403.78
TOTAL		100%	127 563.96 €

- **Dit** que la recette correspondante sera inscrite au Budget de la Commune dès notification par les services de la Préfecture de l'Essonne.

Adopté à l'unanimité

- **Délibération n°CM16/015/2016 : Demande de subvention exceptionnelle : travaux de mise en accessibilité de l'école des Boutons d'Or**

- **Décide** de demander une subvention exceptionnelle au taux maximum pouvant être allouée auprès du Ministère de l'Intérieur, dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des l'école des Boutons d'Or.

- **Charge** M. le Maire d'adresser le dossier de demande de subvention.

Adopté à l'unanimité

- **Délibération n°CM16/016/2016 : Médiathèque – Dotation Générale de Décentralisation – opérations d'équipement et mobilier, numérique et informatique**

- **Charge** M. le Maire de solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de l'Etat au titre de la Dotation Générale de Décentralisation, dans le cadre de la construction de la médiathèque, pour les opérations suivantes :

- ✓ Aménagement en équipement et mobilier
- ✓ Acquisition d'équipements numériques
- ✓ L'informatisation et/ou le multimédia

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

• ***Délibération n°CM16/017/2016 : Espace Jeunes : demande d'aide à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne***

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une aide à l'investissement en fonds locaux concernant la réalisation de l'Espace Jeunes auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne et à signer tout document utile à la concrétisation de ce dossier.

Adopté à l'unanimité

IV. JEUNESSE

• ***Délibération n°CM15/018/2016 : Séjour Espace Jeunes Mimizan : demande de subvention auprès de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse***

- **Sollicite** auprès de l'Office Franco-Allemand une subvention la plus élevée possible dans le cadre du séjour jeunes organisé à Mimizan.

- **Autorise** M. le Maire à signer tous documents utiles.

Adopté à l'unanimité

V. PERSONNEL

• ***Délibération n°CM15/019/2016 : Bilan des formations 2015 – Plan de formation 2016***

- **Prend acte** du plan de formation 2016.

• ***Délibération n°CM15/020/2016 : Avancement de grade : ratios d'avancement de grade***

- **Décide** de fixer les ratios d'avancement de grade à 100% des agents du même grade susceptibles d'être promus, pour chaque grade des trois catégories (A, B, C), à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, à compter du 1^{er} mars 2016.

- **Donne** au Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Adopté à la majorité absolue (4 voix contre : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

VI. AFFAIRES SOCIALES

• ***Délibération n°CM15/021/2016 : Comité de quartier : modification de la charte***

- **prend acte** des modifications suivantes proposées dans la Charte de fonctionnement des Comités de Quartier :

- *Article 3. Les habitants de moins de 18 ans peuvent assister aux réunions, être consultés et faire des*

- *Article 5. Dans un souci d'une réelle implication, l'inscription comme membre est limitée au seul Comité du quartier **correspondant à sa résidence principale.***
- *Article 6. Le nombre de membres peut être variable d'un Comité à l'autre **(de 7 à 21, en nombre impair).***
- *Article 10. Le renouvellement des membres du Comité de quartier se fera de la même façon que la première désignation, **chaque année lors de l'Assemblée générale constitutive.***
- *Article 15. La municipalité s'engage à apporter une réponse motivée à toutes les propositions formulées et aux questions posées par les Comités de quartier, **au plus tard lors de la séance suivante.***

- **approuve** la charte de fonctionnement des Comités de Quartier telle que modifiée.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

- **Délibération n°CM15/022/2016 : Comité de quartier : composition**

- **Prend acte** de la composition suivante des quatre Comités de quartier :

Quartier 1

Elus référents : Mme Sylvie Caroën (titulaire), M. Cédric Faucheux (suppléant)
 Mesdames Marie-Claire Abram, Anne Bastard, Michèle Binard, Françoise Carpentier, Patricia Finance, Josselyne Léo, Françoise Richard,
 Messieurs Denis Abram, Vincent Léo, Hakim Loumachi, Nazih Metry, Fernando Rosa

Quartier 2

Elus référents : Mme Marie-Hélène Chapdelaine (titulaire), M. Patrick Bonnemye (suppléant)
 Mesdames Geneviève Ballester, Christa Berthommier, Agnès Ledoux, Sophie Péan
 Messieurs Didier Bonnier, Michel Burillo, Claude Guillemard, Jean-Pierre Lafon, Stéphane Ledoux,

Quartier 3 (La Roche)

Elus référents : Mme Muriel Chevron (titulaire), M. Olivier Garin (suppléant)
 Mesdames Claudine Creuzet, Jennifer Jacquet, Francine Humbert, Claire Peltier, Monique Sevin, Hélène Thibault, Séverine Bourgeois
 Messieurs Patrick Beaulieu, Jérôme Bellon, Luc Bertiaux, Gilles Billard, Jean-Pierre Herboux, Jean-Marie Millard, Jean-L Sevin, Bernard Thibault

Quartier 4

Elus référents : Mme Edith Lothe (titulaire), Mme Sylvie Caroën (suppléant)
 Mesdames Valérie Bazzoli, Armande Caderby, Laurence Chériot, Sylvie Delcupe, Patricia Passave, Liliane Rouze, Christine Sineau,
 Messieurs Sébastien Bazzoli, Stéphane Bruneau, Pierre Elouard, Théophile Martin, Eric Sineau

- **Délibération n°CM15/023/2016 : Comités de Quartier - dénomination**

- **entérine** les appellations des quatre comités de quartier issues du sondage réalisé auprès de la population :

- Quartier 1 : Quartier des Sources
- Quartier 2 : Quartier des Moulins
- Quartier 3 : Quartier de la Roche
- Quartier 4 : Quartier du Château

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE)

VII. ENVIRONNEMENT

- **Délibération n°CM15/023/2016 : Règlement du Salon de l'Environnement : approbation**

- approuve le règlement du Salon de l'Environnement.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

VIII. URBANISME

- **Délibération n°CM16/024/2016 : Classement dans le domaine public – Antin Résidences SA D'HLM – Allée de la Fontaine aux Bergers**

- Approuve le principe de classement dans le Domaine Public,

- Dit que ce classement interviendra à l'issue de l'enquête publique sous réserve de ses conclusions,

- Dit que cette enquête publique ne sera prescrite que sous réserve d'un rapport conforme de l'inspection télévisée des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, d'un état des lieux positif de la VRD établi par les Services Techniques et du contrôle favorable des réseaux d'éclairage public,

- Mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer les actes nécessaires à ce classement,

- Dit que les frais de géomètre et de Notaire seront à la charge d'Antin Résidences SA D'HLM,

- Dit que la copie de la présente délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Palaiseau.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

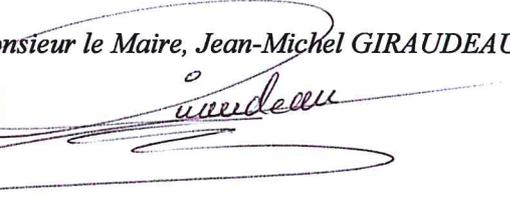
IX. INFORMATION

M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, informe les membres du Conseil Municipal de l'avancement du dossier sur le camping d'Ollainville.

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le 29 mars 2016, à 20h30 : vote du Budget Primitif 2016.

La séance est close à 22h20.

Monsieur le Maire, Jean-Michel GIRAUDEAU



Le compte rendu détaillé de la séance sera consultable en Mairie et aux heures d'ouvertures habituelles, à compter du 8 mars 2016.